



CHAMBRE DE COMMERCE
DE VAL-D'OR

MÉMOIRE

*PROJET D'OUVERTURE ET D'EXPLOITATION DE LA MINE AKASABA OUEST À VAL-D'OR
PAR MINES AGNIO EAGLE LTÉE*

PRÉSENTÉ À :

LA COMMISSION D'ENQUÊTE DU BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR
L'ENVIRONNEMENT (BAPE)

PAR :

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE VAL-D'OR

Mémoire publié par :



CHAMBRE DE COMMERCE
DE VAL-D'OR

921, 3^e Avenue, suite 200

Val-d'Or (QC) J9P 1T4

Tél. (819) 825-3703

Télé. (819) 825-8599

info@ccvd.qc.ca

WWW.CCVD.QC.CA



La Chambre de commerce de Val-d'Or est accréditée avec distinction par le Conseil d'accréditation des chambres de commerce du Canada et par la Fédération des chambres de commerce du Québec.

L'usage du masculin dans ce rapport a valeur d'épicène.

© La Chambre de commerce de Val-d'Or – 2017

Présentation de la Chambre de commerce de Val-d'Or

La Chambre de commerce de Val-d'Or (CCVD) est un organisme à but non lucratif qui compte plus de 1 115 délégués actifs au sein de la communauté d'affaires. Elle est composée d'entreprises œuvrant dans tous les secteurs d'activités sur son territoire. Ayant comme mission de promouvoir le développement économique et d'agir comme un partenaire mobilisateur, la CCVD se veut un lieu d'échanges, d'action et de concertation pour ses membres et la communauté socioéconomique.

Considérée comme l'un des plus grands réseaux de gens d'affaires de l'Abitibi-Témiscamingue, la CCVD anime des débats et prend position sur de nombreux dossiers d'actualités, informe ses membres et la communauté d'affaires, fournit des occasions de réseauter, d'apprendre et d'échanger et offre une tribune aux succès et à la prospérité de ses entrepreneurs.

Table des matières

Intérêts de la CCVD.....	4
Dimension environnementale	4
Dimension sociale.....	5
Dimension économique.....	6
La position de la CCVD.....	8

Intérêts de la CCVD

Nous, Abitibiens, sommes liés par l'histoire à l'industrie minière et son importance dans notre vie quotidienne est encore indéniable. Pour vous faire une idée du potentiel minéral du sous-sol abitibien, et plus spécialement de l'axe longeant la faille de Cadillac, disons que 70 % des mines d'or du Canada se retrouvent dans cette zone. Depuis 100 ans, s'est au-delà de 130 mines qui ont vu le jour dans la faille de Cadillac. Des projets miniers, nous en avons donc vu plus qu'un!

Fort heureusement, l'industrie minière du début du siècle a grandement évolué au fil des ans, tout comme notre région. Si nous pouvons fièrement affirmer cela aujourd'hui c'est en partie grâce à des entreprises comme Mines Agnico Eagle (AEM) qui ont participé à notre développement minier et qui ont grandi avec nous. Grande société aurifère canadienne, il y a déjà près de 30 ans qu'AEM a décidé de faire de l'Abitibi son port d'attache. Sa culture a été façonnée par les gens d'ici, leur détermination et leur audace. Ensemble, ils ont bâti une industrie minière qui n'a rien à voir avec l'industrie d'autrefois, une industrie moderne, responsable et de haute technologie. Comment y sont-ils arrivés? En allant toujours de l'avant et en évoluant. L'évolution est impossible dans le statu quo. C'est la philosophie même d'AEM que de toujours trouver de nouveaux gisements et d'investir dans de nouvelles propriétés, et ce, même lorsque ses exploitations existantes sont bien établies. Nous saluons le fait que, tout au long des cycles miniers, même lors des climats d'incertitude qui régnaient, AEM a toujours trouvé le moyen d'investir dans des projets d'exploration et de développement pour solidifier ses assises, consolider sa présence en région et y assurer son avenir à long terme.

En tant que porte-parole de la communauté d'affaires, la CCVD porte inévitablement un grand intérêt envers le projet Akasaba Ouest, un projet qui s'inscrit tout naturellement dans la continuité des projets d'AEM en Abitibi-Témiscamingue. C'est un gisement économique qui va permettre de générer de la prospérité sur notre territoire, tout en travaillant en synergie avec les infrastructures existantes. Pour notre économie, il va de soi que le projet Akasaba Ouest offre de belles opportunités pour nos entreprises et notre main-d'œuvre. Mais nous ne pouvons, en 2017, vanter les progrès de l'industrie minière sans parler d'acceptabilité sociale et de gestion minière responsable. À notre connaissance, AEM a toujours œuvré dans une optique de développement durable.

Les principes du développement durable, rappelons-nous, s'appuient sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique. Cela nous demande donc, en tant que société, d'apprendre à jongler avec ce délicat équilibre entre trois dimensions tout aussi complexes et fondamentale l'une que l'autre. Si la tâche est loin d'être facile, dans ce mémoire, la CCVD souhaite démontrer les efforts soutenus d'AEM pour préserver un équilibre harmonieux en matière de développement durable.

Dimension environnementale

AEM déploie, depuis de nombreuses années maintenant, un système de gestion minière responsable fondé sur les normes très strictes de l'industrie minière. Non seulement des efforts, mais aussi des actions concrètes sont déployées afin d'assurer la viabilité et la diversité de l'environnement.

En effet, depuis 2014, toutes les divisions d'AEM sont dotées de plan de conservation de la biodiversité et leur performance environnementale, entre autres au niveau consommation de gaz, de carburant et d'eau, ne cesse de s'améliorer.

Nous sommes conscients que de nombreuses entreprises prônent des valeurs et des principes alors que, lorsque de véritables choix s'imposent, l'équilibre est rapidement rompu. Mais AEM nous a démontré à plusieurs reprises sa réelle volonté de contribuer à changer l'industrie minière sur le plan environnemental, notamment par un partenariat avant-gardiste avec le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles. Depuis 2007, AEM œuvre à la réhabilitation du site abandonné de résidus miniers Manitou, le site alors le plus contaminé au Québec. Des travaux de restauration par recouvrement permettent à la nappe phréatique de remonter dans les résidus miniers et de limiter l'oxydation des résidus sulfureux et la génération de drainage acide. Dans l'industrie minière, Manitou est devenu un modèle à suivre en matière de collaboration et de recherche de solutions innovantes. C'est un partenariat bénéfique à plusieurs points de vue pour l'entreprise, mais qui contribue aussi à diminuer les impacts environnementaux et sociaux de l'industrie minière. Ainsi, depuis maintenant 10 ans, la compagnie minière renforce son expertise en réhabilitation et continue d'investir afin que le site Manitou soit le plus robuste possible. Akasaba Ouest permettra d'ailleurs un accès à une source de matériaux additionnels pour poursuivre la restauration du site Manitou, ce qui permettra de réduire l'empreinte écologique du projet. Cet exemple illustre pourquoi la CCVD croit fermement en la capacité d'AEM d'apporter les ajustements nécessaires aux préoccupations environnementales exprimées en lien avec le projet Akasaba Ouest, d'autant plus qu'ils représentent des risques environnementaux qui pourront être gérés aisément et efficacement. Rappelons que de nombreuses mesures de compensation sont envisagées pour compenser la perte de milieux humides et atténuer les impacts en matière de bruit et de qualité de l'air.

AEM accorde de l'importance à la dimension environnementale de ses projets, et des réalisations comme la réhabilitation du site Manitou, qui rappelons-le n'était pas sa propriété, est une source d'inspiration et un exemple concret de la volonté d'AEM d'évoluer en parallèle avec la gestion du passif environnemental. Nous avons pu observer les façons de faire de l'entreprise et pour nous, elles sont le garant qu'un équilibre environnemental sera maintenu dans le projet Akasaba Ouest.

Dimension sociale

Membre à part entière de la communauté abitibienne et valdorienne, AEM a toujours démontré une grande sensibilité face aux préoccupations citoyennes. Pour Akasaba Ouest, une démarche d'information et de consultation citoyenne a immédiatement été mise en œuvre en amont du projet. C'est d'ailleurs suite à ces rencontres que la société minière a opté pour la construction d'un chemin de transport de 6,7 km pour relier le site au chemin Manitou afin d'éviter la circulation de poids lourds sur la route 117. Le bon voisinage est une grande priorité pour la compagnie minière et nous savons qu'Akasaba Ouest, comme pour ses autres projets, bénéficiera d'un processus de vigilance par le biais d'un comité de suivi, d'un service interne de relations communautaires et de tout un programme de communication pour informer la population.

En plus d'être dévoué envers les parties prenantes entourant ses projets, nous pouvons constater qu'AEM est également dédiée à rehausser le dynamisme collectif. Par des contributions financières considérables, elle rend possible la concrétisation de projets structurants et durables pour la communauté, comme le Sentier glacé de la Forêt récréative et la Place publique de Val-d'Or. La compagnie minière supporte aussi diverses causes liées à la santé, à l'éducation, au sport et à la culture comme le Centre de formation professionnelle, la Maison de la source Gabriel, Opération Nez Rouge, le Triathlon Agnico Eagle et la Corporation du Village minier de Boularmaque. Concrètement, en 2016, ce sont 270 000 \$ qui ont été redistribués à Val-d'Or alors que dans la région, ce montant s'élève à 700 000 \$. La CCVD salue particulièrement le fait qu'au-delà des sommes redistribuées, bon nombre des employés et dirigeants de l'entreprise offrent de leur temps et sont activement impliqués dans plusieurs organismes, associations, conseils d'administration et événements.

Par ses faits et gestes concrets, la société minière enrichit notre communauté, améliore la qualité de vie pour l'ensemble de nos citoyens et s'avère un fidèle allié de notre développement social.

Dimension économique

Il va sans dire que pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue, l'apport économique d'AEM à notre développement est significatif. En 2017, avec ses projets, ses trois mines et sa participation de 50 % dans Canadian Malartic, ce n'est pas loin du milliard qui sera investi en région. À lui seul, le gisement Abakasa Ouest représente un investissement de 50 millions et générera des dépenses d'exploitation de 165 millions, incluant 63 millions en salaires. Tous ces dollars investis se transforment bien évidemment en des retombées économiques majeures, tant pour nos travailleurs que pour nos entreprises.

Avec une politique formelle d'achats et logistique, AEM se distingue comme un chef de file en matière d'achat local. En privilégiant le recours à des entreprises abitibiennes, à Val-d'Or, c'est plus de 295 fournisseurs qui font affaire avec AEM pour un montant de 250 millions de dollars en 2016. Des entreprises d'explosifs, d'informatique, de location, de matériaux, de produits pétroliers, de soudure, d'hydraulique et de transport. Des entreprises comme Fournier et fils, Boulons Abitibi, Entrepreneur minier CMAC Thyssen, Entrepreneur minier Promec, Forage Orbit Garant, Machines Roger International, Hewitt Équipement, Mega Centre Kubota, Forage Boréal, Pneus GBM, ABF Mines, Services miniers Nord-Ouest et Transport Nord-Ouest qui se sont développées en grande partie parce que des leaders économiques comme AEM leur ont donné un tremplin pour se lancer en affaires, acquérir de l'expérience et démontrer leur savoir-faire. Des entreprises, qui par la confiance qui leur a été accordée ont pu acquérir de nouvelles compétences, investir dans leurs équipements, embaucher du personnel, commercialiser de nouveaux produits et prendre leur essor économique.

De plus en plus, le génie minier abitibien rayonne bien au-delà de nos frontières et AEM a certainement agi comme un levier important dans la formation d'un fort noyau d'expertise et d'entrepreneuriat en sol abitibien. Depuis le début des années 2000, elle est très active en R&D en environnement minier, particulièrement auprès de la Chaire de recherche UQAT-Polytechnique qui est devenue, en 2012, l'Institut de recherches mines et environnement UQAT-

Polytechnique. Son engagement en recherche et auprès de centaines d'entreprises d'ici alimente donc une expertise déterminante pour notre futur.

De plus, si plusieurs de nos 1 115 membres sont des fournisseurs directs d'AEM, il y a aussi la notion des effets multiplicateurs qui très importante à considérer. Il faut bien comprendre que les entreprises et les employés de ces entreprises gagnent généralement des salaires moyens parmi les plus élevés au Québec¹. Cette masse salariale a un impact important sur le développement socioéconomique de la région de Val-d'Or, car elle se traduit par des dépenses significatives dans les commerces et services locaux. Des projets miniers qui se concrétisent ce sont aussi des restaurants qui ouvrent, des commerces qui prospèrent, des infrastructures qui se construisent et des événements culturels et sportifs qui sont créés. Comme le veut la notion de développement durable, un équilibre s'opère entre la dimension économique et sociale. Quand l'économie roule, c'est une vitalité et un dynamisme qui se répercutent également dans toutes les autres sphères de notre communauté.

Finalement, la compagnie minière se distingue comme un employeur de choix alors qu'à Val-d'Or seulement, elle représente 643 emplois directs et 77 millions en salaire et en avantages sociaux. AEM s'est souvent distingué pour la qualité et le caractère novateur de ses interventions en matière de la santé, sécurité et mieux-être au travail. À deux reprises, en 2010 et en 2011, la société aurifère a d'ailleurs été honoré au Gala de l'Entreprise de la CCVD dans la catégorie *Formation, création d'emplois et qualité de vie en entreprise*.

À l'heure actuelle, alors qu'elle se prépare à la fermeture de la mine Lapa qui arrive en fin de production, AEM a pris l'engagement de ne procéder à aucune mise à pied et de repositionner ses 200 employés à l'intérieur de ses autres exploitations. Sur un territoire comme la Vallée-de-l'Or, soumis aux aléas des cycles miniers, la stabilité d'emploi est quelque chose d'extrêmement précieux, tant sur le plan économique que social. Depuis des décennies, même dans les périodes les plus difficiles, nous avons pu observer qu'AEM se démarque par sa loyauté envers ses travailleurs.

Le projet Akasaba Ouest représente donc tout ça : des entreprises de chez nous qui peuvent continuer de croître, de créer et de perfectionner leur expertise, des centaines d'employés qui contribueront à assurer une main-d'œuvre qualifiée en Abitibi-Témiscamingue et surtout, toute une communauté qui bénéficiera de ces perspectives économiques. La détermination d'AEM à privilégier les achats locaux, à s'approvisionner auprès des fournisseurs de la région et à employer des travailleurs d'ici fait d'eux un véritable moteur économique contribuant à la croissance de notre économie.

¹ Institut de la statistique du Québec. *Rémunération hebdomadaire et horaire des employés, régions administratives et ensemble du Québec, 2012-2016*. [en ligne] http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/comp_interreg/tableaux/tra_remuneration.htm

La position de la CCVD

Tel qu'illustré, depuis 30 ans AEM œuvre sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue dans une approche de développement durable qui prend en considération tant la dimension environnementale, sociale qu'économique. Depuis son arrivée en Abitibi, elle connaît une croissance progressive et durable, qui s'opère grâce à une saine gestion entre le risque et le rendement. Pour la CCVD, Akasaba Ouest représente, à cette heure, la croissance logique et stratégique d'AEM. C'est un projet qui vise à assurer une pérennité économique et qui prépare un avenir prospère pour l'ensemble de la communauté.

L'équilibre joue un rôle essentiel dans la façon de faire d'AEM et nous considérons que le projet d'Akasaba Ouest respecte cet équilibre. Certes, le projet peut engendrer certaines préoccupations et, en ce sens, une démarche d'évaluation, de réflexion et d'échanges, tel que celles qui se sont et celle qui se déroule présentement, permet à toute une collectivité de s'exprimer et de faire des choix réfléchis. C'est une étape nécessaire pour tout projet qui veut se développer dans une optique de développement durable.

Mais, comme pour tous ses projets passés et en cours, nous saluons l'ouverture et l'écoute d'AEM face aux préoccupations citoyennes exprimées dans le cadre du projet Akasaba et surtout leur volonté de mieux y répondre. C'est avec certitude que nous savons qu'elle saura s'imposer des exigences rigoureuses afin de mener à terme un projet durable qui allie l'aspect humain et l'aspect environnemental à l'aspect économique. Pour toutes ses raisons, la Chambre de commerce de Val-d'Or accorde son appui au projet Akasaba Ouest.